

FONDS D'ACCOMPAGNEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La Ville de Vouziers a signé une convention d'aide financière avec la CAF dans le cadre du Contrat "Enfance Jeunesse".

Le FJEP a été associé au dispositif, il convient de reverser la partie de l'aide qui lui revient.

Montant total de l'opération : 26 731,53 €

Dépenses Ville :

1 - Amélioration de l'information des utilisateurs :	4 097,62€
3 - Amélioration de l'attractivité des équipements :	3 035,63 €
4 - Aide à l'informatisation des équipements :	2 217,00 €
Sous total :	9 350,25 €

Dépenses FJEP

1 - Amélioration de l'information des utilisateurs :	7 475,41 €
2 - Amélioration de l'accessibilité des équipements :	7 000,00 €
3 - Amélioration de l'attractivité des équipements :	2 905,87 €
Sous total :	17 381,28 €

Montant de la subvention à verser au FJEP : 17 381,28 €